

En présence de **François Dagnaud**, Maire du 19^e, **Halima Jemni**, Première Adjointe au Maire, et de **Karine Gautreau**, élue déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du plan d'aménagement de la rue Clavel** - *En présence d'Halima Jemni, Première Adjointe au Maire du 19^{ème}, et de la Direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris*
- **Atelier "Cartographie participative du quartier du Plateau"** - *Élaboration d'une carte des principaux lieux ressources du quartier, destinée à être partagée avec les habitant·e·s, les touristes, les promeneur·ses locaux·ales et curieux·ses, ainsi que les acteurs locaux (associations, commerces).*
- **Atelier "Fête du livre"** - *Préparation d'un événement convivial autour du livre, avec une bourse d'échange, des animations jeunesse, et des ateliers liés à la lecture. En présence du Centre Paris Anim' Clavel.*

Présentation du plan d'aménagement de la rue Clavel

Le projet de requalification de la rue Clavel s'inscrit dans la continuité des démarches parisiennes en faveur d'un **urbanisme apaisé, écologique et accessible**. Ce projet visera à transformer en profondeur cette rue résidentielle du 19^e arrondissement, en repensant la répartition des usages et en intégrant la nature dans l'espace urbain.

L'aménagement principal concernera la mise en place d'une **Zone de Rencontre**, couvrant l'ensemble de la rue. Ce dispositif réglementaire reposera sur trois principes fondamentaux : **priorité piétonne sur toute la chaussée, vitesse limitée à 20 km/h pour tous les véhicules, et autorisation des vélos en double sens**. L'objectif sera de créer un cadre urbain où les piéton·nes ne seront plus relégués aux marges, mais circuleront librement, tandis que les véhicules motorisés devront adapter leur comportement à cette nouvelle hiérarchie.



Cette transformation sera rendue lisible par la **création d'un plateau piéton continu**, sans bordures ni dénivelés. La chaussée sera mise au même niveau que les trottoirs, ce qui permettra un partage de l'espace plus fluide et intuitif. Un caniveau central assurera la gestion des eaux pluviales. L'ensemble de l'aménagement visera à rendre immédiatement perceptible la nature partagée de la voie, à travers des choix de matériaux différenciés, de textures, de teintes, et des points de repère visuels pour les usager-ères.

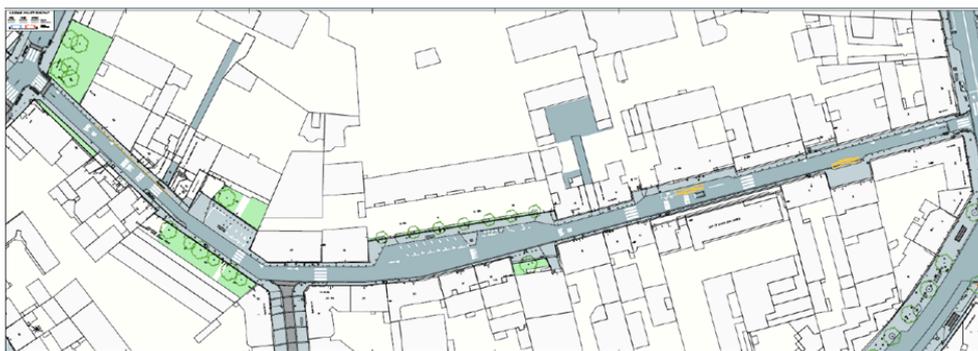
Le projet accordera une place essentielle à la végétalisation. Il prévoira la **plantation de 13 arbres**, **l'installation de deux jardinières totalisant environ 150 m² de surface végétalisée**, **la création d'une allée en stabilisé favorisant les cheminements doux**, ainsi que **la pose de pavés enherbés**. Ces aménagements viseront à renforcer la présence de la nature en milieu urbain et à améliorer le cadre de vie des riverains.

La conception de ces espaces verts s'appuiera sur des **études techniques approfondies**, prenant en compte l'état des réseaux souterrains et les largeurs minimales nécessaires pour garantir l'accès des services d'urgence, notamment les pompiers. Cette approche garantira la faisabilité et la durabilité des aménagements prévus.

Par ailleurs, une **végétalisation des murs pignons** sera envisagée pour compléter l'intégration paysagère de la rue. Cette initiative restera conditionnée à l'accord des copropriétés concernées et à une évaluation technique approfondie, notamment en ce qui concerne les réseaux existants, les contraintes d'humidité et les exigences d'entretien.

En parallèle, la **réorganisation du stationnement** visera à rééquilibrer les usages. Le projet supprimera 10 places de stationnement payant et 12 emplacements motos, au profit d'une offre renforcée de stationnement vélo. Les stationnements réservés aux PMR et aux besoins de livraison seront maintenus, **réorganisés et mis aux normes d'accessibilité**. Cette offre **répondra aux besoins des structures situées à proximité immédiate** (crèche, école, centre de santé, théâtre, bureau de poste...).

Rappel de l'état actuel avec photo actuelle



Etat projeté avec photo simulation



Atelier « Cartographie participative du quartier du Plateau »

Cet atelier a permis de recenser et de valoriser les lieux emblématiques du quartier, en les classant par thématiques : histoire patrimoniale, équipements municipaux, culture, commerces et nature. Chaque site identifié a été décrit brièvement pour souligner ses spécificités :

Pour l'instant, les lieux identifiés sont les suivants (liste non exhaustive) :

- Parc des Buttes Chaumont (entrée principale Botzaris) – Nature : L'un des plus beaux parcs de Paris, offrant des paysages pittoresques, des falaises, un lac et une vue imprenable sur la ville. Idéal pour les promenades et les pique-niques.
- Anciens locaux Gaumont (55 rue de la Villette) – Cinéma : Anciens studios de cinéma témoignant de l'histoire cinématographique du quartier, aujourd'hui réhabilités pour de nouveaux usages culturels.
- Frac Île-de-France (angle rue des Alouettes/rue du Plateau) – Art : Fonds régional d'art contemporain, dédié à la promotion et à la diffusion de l'art moderne, avec des expositions variées et des résidences d'artistes.
- Cours du 7ème Art (rue des Alouettes) – Cinéma : Son nom honore le 7e art, le cinéma, en raison de l'ancienne affectation des lieux. En effet, la rue est située à l'emplacement des anciens studios de cinéma créés par Léon Gaumont, devenus ensuite des studios de télévision.
- Rue de la Villette – Famille : Artère animée, bordée de commerces, de cafés et d'espaces conviviaux.

- Rue Mélingue – Patrimoine : Rue chargée d'histoire avec des bâtiments anciens, témoins de l'industrie passée du quartier.
- Centre Paris Anim' Clavel (rue Clavel) – Culture : Lieu d'éducation populaire proposant ateliers, spectacles et activités pour tous les âges.
- Jardin Fessart (rue Fessart) – Nature : Jardin paisible et verdoyant avec des aires de jeux pour enfants.
- Bibliothèque Fessart (rue Fessart) – Culture : Bibliothèque de quartier offrant une large sélection de livres et des animations littéraires.
- Église St Jean-Baptiste de Belleville (rue de Belleville) – Patrimoine : Église néo-gothique, marquant le paysage urbain.
- Atelier du Plateau (passage du Plateau) – Théâtre : Espace dédié aux arts de la scène, accueillant des répétitions, des spectacles et des résidences d'artistes.
- Maison bambou (passage du Plateau) – Autre : Habitation originale ornée de bambous, apportant une touche artistique au quartier.
- Square Bolivar (square Bolivar) – Nature/Culture : Petit square arboré, offrant un cadre reposant. Il a notamment accueilli le tournage du film Le Rouge est mis de Gilles Grangier, avec Jean Gabin (1957). Il fait partie des lieux de tournage emblématiques du 19e arrondissement, parmi les 13 films réalisés ici depuis L'Atalante de Jean Vigo (1934).
- Lycée Jules Richard (21 rue Carducci) – Culture : Établissement scolaire historique contribuant à la vie culturelle.
- Studios Gaumont (Cité Elgé, rue des Alouettes) – Cinéma / Patrimoine : Anciens studios emblématiques du cinéma, contribuant au rayonnement culturel du quartier.

Une réflexion collective a ensuite été menée sur les valeurs à promouvoir au travers de cette cartographie: la mémoire, l'éducation, la créativité, la diversité culturelle et la préservation de la nature. Ces valeurs guideraient la mise en récit des lieux identifiés.

L'idée d'un **parcours de découverte** a été proposée pour relier ces sites, avec une signalétique adaptée ou des QR codes permettant aux visiteurs de découvrir des informations complémentaires sur chaque lieu. Ce parcours pourrait être décliné par thématique (nature, culture, patrimoine) ou proposé sous forme d'une carte interactive.

Afin de renforcer l'identité du quartier, la création d'un label de quartier, qui permettrait de distinguer les lieux ou commerces participant au projet, peut également être imaginé. Ce label inclurait un nom, un logo, un slogan et des références visuelles inclusives.

Enfin, **différents supports de communication** sont envisageable :

- Flyers et dépliants : accessibles et faciles à diffuser, mais nécessitant une mise à jour régulière.
- Cartes physiques : pratiques pour une découverte sur place, mais moins interactives.
- Site internet ou application mobile : offrant une interactivité et une mise à jour facile, mais nécessitant des compétences techniques pour leur création et leur gestion.
- Blog ou réseaux sociaux : permettant une communication régulière sur les actualités du quartier.

La prochaine étape serait d'organiser une réunion de coordination pour finaliser le parcours, définir les responsabilités et affiner les contenus.

Atelier « Fête du Livre »

L'organisation de la **Fête du Livre** commence à prendre forme avec une première proposition définissant les grandes lignes de l'événement. Prévu sur une après-midi, cet événement mettra à l'honneur la lecture sous différentes formes, en s'adressant à un public large, avec une attention particulière pour les jeunes.

L'événement s'articulera autour de trois espaces principaux. Le premier sera une **bourse d'échange de livres**, permettant à chacun-e de donner et de recevoir des ouvrages, favorisant ainsi la circulation des savoirs. Le second prendra la forme d'un **espace d'animations**, en partenariat avec le Centre Paris Anim' Clavel, où plusieurs activités seront proposées : ateliers de calligraphie, illustration BD/mangas, un espace de lecture, une radio libre permettant des échanges en direct, et des discussions thématiques. Enfin, une **buvette** sera mise à disposition pour offrir un moment de convivialité aux participant-es.

Le choix de l'école Fessart pour accueillir la Fête du Livre plutôt que la cour du 7ème Art repose sur des considérations pratiques. L'école offre des espaces intérieurs et extérieurs adaptés à l'événement, ainsi que des infrastructures indispensables (toilettes et accessibilité), assurant ainsi une organisation fluide et un accueil de qualité. Par ailleurs, sa localisation présente des atouts en termes de sécurité et de logistique, notamment grâce à un espace clos et à sa proximité directe avec deux partenaires importants : la bibliothèque Jacqueline Dreyfus-Weill et le Centre Paris Anim' Clavel.

Pour éviter toute superposition avec d'autres initiatives locales, **la date de la Fête du Livre a été fixée au samedi 7 juin**. Ce choix garantit une meilleure fréquentation tout en respectant la dynamique événementielle du quartier.

Une réunion de coordination a eu lieu le jeudi 24 avril, réunissant le groupe référent du Conseil de quartier Plateau, les bénévoles de l'atelier et les partenaires impliqués. Ce temps de travail a permis de préciser les détails du programme, notamment l'ajout d'une **exposition sur le Street Art** et d'une animation de lecture en partenariat avec l'association « Vieillissons, Autonomes, Solidaires ». Les responsabilités ont été attribuées et une feuille de route a été élaborée.

Si vous souhaitez contribuer à l'organisation de la Fête du Livre, merci de contacter elsa.depalle-gougeon@paris.fr.

Bureau des Conseils de quartier

-  5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris
-  01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
-  conseilsdequartier19@paris.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

-  [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)
-  [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)
-  [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/Conseilsdequartierdu19e)